

au University Club, entouré de ses amis, que son bonheur était le plus complet.

C'est dans cet endroit du pays où il a vécu que l'on souffrira le plus la perte du docteur Tolmie. Ce sont ceux qui comme moi ont eu l'avantage de le connaître, de saisir un peu la véritable nature de ses grandes qualités de cœur et d'esprit, qui le manqueront davantage. Généreux, le cœur sur la main, devant la vie et les choses de la terre, il lui fut impossible d'accumuler les richesses au cours de sa carrière. On pourrait presque dire de lui, comme on a dit de Pitt, qu'il a vécu sans ostentation et qu'il est mort pauvre.

Je me demande si les députés de cette Chambre se rendent compte jusqu'à quel point il m'est difficile de parler longuement de sir George Perley ou de lui rendre justice? Je l'ai connu membre du Parlement, whip en chef de son parti, ministre de la couronne, haut commissaire et l'ai eu comme collègue et ami. Un écrivain anglais a dit naïvement que les qualités qui contribuent au développement d'un caractère sont très difficiles à analyser. Sir George Perley avait hérité d'un instinct qui le guidait dans les affaires et dans l'accomplissement de ses devoirs d'homme public. Son inclination naturelle pour les affaires, il la révéla en s'attaquant vigoureusement à la tâche qui lui échut à la mort de son père, lorsqu'il eut à gérer les biens qu'il hérita; il donna des preuves de son attachement à la chose publique en se portant candidat, en essayant des défaites à deux reprises et en parvenant à se faire élire sept fois dans une circonscription du Québec alors qu'il résidait dans l'Ontario. Quant je passe en revue les relations qu'il me fit de temps à autre des étapes de sa vie, je crois qu'il prisait plus que toute autre chose la confiance et l'appui dont ses électeurs québécois le gratifiaient bien qu'il habitât l'Ontario. Il y faisait fréquemment allusion.

Nous trouvons rarement dans la vie l'ensemble de qualités qui distinguaient le très hon. sir George Perley. Ce n'est pas chose commune que de rencontrer un homme qui, jouissant de très grands succès en affaires, veuille par surcroît, se dévouer à l'Etat. Une haute conscience dans l'accomplissement de ses devoirs d'homme public était son trait distinctif. Je l'ai vu faire fonction de ministre dans presque tous les départements de l'Etat et il apportait à l'accomplissement de sa tâche, une méthode si scrupuleuse, si louable et si achevée que je souhaite à tous les membres du cabinet l'avantage d'étudier sa manière d'aborder les affaires publiques. Il s'occupait de la trésorerie de l'Etat comme s'il se fût agi de sa propre bourse; il traitait

[Le très hon. M. Bennett.]

les affaires publiques comme les siennes; il employa son influence à résoudre les problèmes nationaux tout comme s'ils avaient été des problèmes d'ordre privé. Naturellement, ce procédé, de nos jours, n'est pas des plus populaire; au Canada, il ne l'a jamais été, mais c'est la méthode qu'adopta sir George Perley, et il ne s'en départit pas, chaque fois que l'administration d'un ministère lui fut confiée.

Quand sir Robert Borden forma son cabinet en 1911, tout le monde sait qu'il tenait à mettre sir George Perley à la tête d'un département; mais ce dernier s'y refusa alors et c'est pourquoi il devint ministre d'Etat. Or je sais qu'il fut, à un moment donné, ministre suppléant dans cinq départements, si ce n'est pas sept, et il y déploya une capacité de travail stupéfiante,—vraiment stupéfiante. Ceux de mes collègues qui l'ont vu à l'œuvre en qualité de premier ministre suppléant ont pu se rendre compte de son aptitude au travail et au labeur ardu, de la conscience et de la patience qu'il apportait à ses travaux parlementaires et publics.

Tout cela constitue l'essence même de l'homme public. Mais il y avait chez sir George Perley, l'homme, qui fut mon ami, fidèle et sincère, loyal et dévoué, et dont il est si difficile de parler en termes appropriés. Il était très tolérant et généreux sans ostentation; c'est ainsi qu'il a contribué à des œuvres de bienfaisance, et cela sans en recevoir de publicité. Il a offert à cette ville un édifice imposant destiné à perpétuer la mémoire de son père et de sa mère et à secourir les déshérités du sort. Cet aspect de son caractère tenait aussi bien au particulier qu'à l'homme public.

Dans ses jugements, dans ses avis, dans sa conversation, je me rappelle fort bien dire, notamment dans une circonstance où l'on était à critiquer certain personnage: "Après tout, vous savez, ce n'est peut-être pas un mauvais garçon". Il trouvait toujours du bien à dire, et cette qualité a prédominé dans presque toutes ses conversations privées.

Ses amis étaient légion. La mort de son ami, sir Robert Borden, lui fut sans doute un rude coup, car, bien que d'un âge différent, les deux hommes d'Etat avaient rempli des fonctions publiques toutes voisines, vécu ensemble leur vie publique, leur vie sportive, et même la vie intime de leur foyer respectif.

Monsieur l'Orateur, les remarques faites il y a un instant par le premier ministre méritent, je crois, d'être retenues. Celui qui a rendu à l'Etat des services remarquables et signalés a droit à des éloges appropriés. La situation que le défunt a occupée le dispen-